

Entente de partenariat régional en tourisme
Ajout d'une période d'analyse pour les festivals et événements

Centre-du-Québec, le 27 mars 2019 – Tourisme Centre-du-Québec désire informer les promoteurs touristiques de la région de l'ajout d'une période d'analyse à l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) pour les projets déposés dans la catégorie "Festivals et événements".

À l'écoute des réalités propres aux promoteurs de festivals et événements, le comité de gestion de l'EPRT ajoute une nouvelle période d'analyse ce printemps. La date limite de dépôt des dossiers est établie au 30 avril 2019, afin de permettre une réponse au plus tard en juin.

Fait important à noter, la date limite de dépôt du 1^{er} juin 2019 demeure inchangée pour les projets déposés dans les autres catégories de l'entente.

Pour déposer un projet, les promoteurs sont invités à communiquer avec Marie-Ève Ouellet, coordonnatrice du développement, par courriel à meouellet@tourismecentreduquebec.com ou par téléphone au 819 364-7177 poste 301 afin d'obtenir le formulaire de demande d'aide financière.

L'Entente de partenariat régional en tourisme a pour objectif de créer un levier financier, sous forme de contribution non remboursable, pour les entreprises et partenaires locaux afin de permettre le développement de l'offre touristique dans la région du Centre-du-Québec.

Les projets soutenus posséderont un caractère structurant contribuant à renouveler l'offre touristique, tout en favorisant le développement d'une offre touristique originale, complémentaire et respectueuse du développement durable. Les projets soutenus par l'Entente de partenariat régional en tourisme permettront d'accroître la notoriété et le pouvoir attractif de la région, tout en contribuant à stimuler la création d'emplois et l'augmentation du nombre de visiteurs en région.

-30-

Pour information :
Marie-Ève Ouellet
Coordonnatrice au développement
Tourisme Centre-du-Québec
meouellet@tourismecentreduquebec.com
819 364-7177, poste 301